

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

**OBJET / GAIA : Tarifs droits de place et occupation du domaine public applicable
au 1^{er} janvier 2024**

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 6 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 17
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 20

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othatcegy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Marie Aristizabal, adjoint, M. Jean-Jacques Lassus, M. Sébastien Carre, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Procuration : Mme Marie Aristizabal à Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus à M. Jean-Noël Magis, M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Sur proposition de M. Aizpuru, adjointe, après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit les tarifs des droits de place et d'occupation du domaine public à compter du 1^{er} janvier 2024 :

MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS
KANBOKO HERRIKO ETXEA

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

20231212-017-B

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 064-216401604-20231212-20231212_017B-DE



Taxis	90 €/an
Parking du mur à gauche	5,50 €/m ²
Place Sorhainde	16 €/m ²
Fêtes patronales	8 €/m ² à l'exception de la journée de la braderie
Chapiteau (y compris spectacles vivants)	< à 30 m ² : 65 € pour un jour + 10 € / jour supplémentaire > à 30 m ² : 65 € pour un jour + 2 € par m ² supplémentaire au-delà des 30 m ² + 10 €/jour supplémentaire
Comptoir	Forfait : 25 € / jour
Occupation domaine public	
a) Terrasses	
- Restaurateurs	77 € le m ² et par an
- Débit de boissons	66 € le m ² et par an
b) Etalages, présentoirs, cartes postales, soldes, portants (vêtements)	56 €/élément/an pour les 2 premiers, puis 33 € par élément suivant avec un maximum de 4 éléments au total
c) Etalage denrées périssables (fruits, légumes, fleurs...)	36 € le mètre linéaire
d) Panneaux publicitaires	89 € par an (1 m ² maximum)

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Jean-Paul EYHERACHAR

Saioko idazkaria



Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza